

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 avril 2008

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° C P-2008-4-4-6

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
Projets d'actions mis en œuvre par les Collèges Kennedy et Jean Macé

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2008, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges Kennedy et Jean Macé de Mulhouse présentent chacun un projet, pour un montant total de 3 800 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

Il est rappelé que les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique réunie le 29 février 2008, sur la base des documents « Demande de financement », présentés par les collèges Kennedy et Jean Macé de Mulhouse, deux projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 3 800 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Kennedy MULHOUSE	Charte de la réussite au collège	- la CEPE - la documentaliste - un professeur - un assistant d'éducation	Deux formateurs de l'IUFM d'Alsace au titre de l'association « Vidéogramme »	2 000
Jean Macé MULHOUSE	Remédier à la violence en SEGPA par le biais du Théâtre Forum	- deux professeurs - l'assistante sociale scolaire	Théâtre Forum « Arc en Ciel »	1 800

Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 3 800 € pour les deux projets présentés.

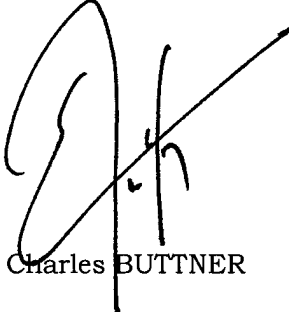
La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs des projets :

-2 000 € au collège Kennedy de Mulhouse

-1 800 € au collège Jean Macé de Mulhouse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 4 avril 2008

Porteur	Collège KENNEDY - MULHOUSE
Intitulé	« Charte de la réussite au collège »
Objectifs de l'action	<p>Le collège est engagé depuis un an dans la définition et la mise en œuvre d'un contrat d'objectifs qui vise à répondre au mieux aux besoins du public accueilli dans l'établissement. Il s'agit du projet d'établissement qui doit fédérer, au cours des trois ans à venir, les forces de tous les acteurs au sein du collège.</p> <p>L'équipe éducative est consciente que, pour réussir à atteindre des objectifs chiffrés dans les domaines de la réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) et de l'orientation, elle doit mobiliser également les élèves et leurs familles.</p> <p>L'idée de réaliser une « Charte de la réussite au collège », fruit d'un engagement commun de tous les membres de la communauté éducative, a pour objectifs l'amélioration des résultats scolaires et la diminution des incidents et signalements.</p> <p>La charte sera signée en début d'année scolaire par les élèves, les parents et les professeurs principaux.</p> <p>Quatre thèmes y sont déclinés qui concentrent un grand nombre des difficultés rencontrées au quotidien, au sein et aux abords du collège, et les engagements des différents signataires y sont formulés.</p> <p>Ainsi, « Faire une bonne scolarité », c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - venir au collège en toute sécurité (code de la route, comportement hors du collège, contrôle des entrées et sorties de l'établissement, surveillance,...) - participer à tous les cours inscrits au programme (respect de l'emploi du temps, contrôle des absences, autorisation pour quitter l'établissement, information mutuelle parents/professeurs par téléphone ou carnet de correspondance,...), - acquérir les connaissances et les compétences du socle commun (implication des élèves et contrôle parental dans le travail scolaire, dialogue familles/collège, évaluation régulière des connaissances, des compétences et des progrès des élèves,...), - apprendre à bien vivre ensemble (éduquer à la politesse, au respect d'autrui et des différences, dialogue, application du règlement intérieur,...).
Contenu de l'action	<p>Pour donner davantage d'impact à la charte, il est envisagé de l'accompagner d'une autre forme de message qui privilégie l'image et la parole (<i>vidéo sur DVD</i>).</p> <p>Un groupe constitué des élèves d'une classe de 6ème, encadrés par leur professeur de français, et des élèves délégués, pris en charge par la vie scolaire et aidés d'un surveillant qui a une expérience de mise en scène, travailleront à la réalisation (<i>scénario, plan de tournage, montage</i>) d'une fiction mettant en scène des moments de la vie courante et susceptible de faire réfléchir aux conditions d'une bonne scolarité. Le DVD sera ensuite remis aux 700 élèves du collège (<i>et à leurs parents</i>) à la rentrée scolaire 2008-2009.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	La documentaliste, la CPE, un professeur et un assistant d'éducation conduiront ce projet. Les responsables des trois fédérations de parents d'élèves actives au sein de l'établissement adhèrent pleinement à ce projet et ont pris l'engagement de participer à la réalisation de la vidéo.
Durée de l'action	La phase de réalisation de la charte et du support DVD est prévue à partir du deuxième trimestre de l'année scolaire 2007-2008. L'outil sera ensuite exploité pendant, au moins, les trois prochaines années scolaires.
Public	Les élèves d'une classe de 6 ^{ème} et l'ensemble des élèves délégués participeront à l'élaboration de la charte.
Partenaires	Deux formateurs de l'IUFM d'Alsace interviendront, au titre de l'association « Vidéogramme », pour la réalisation des outils (<i>prise d'images, montage DVD</i>).
Budget Prévisionnel	Le coût du projet s'élève à 6 000 €, correspondant aux frais d'intervention des deux formateurs de l'IUFM (3 000 €) et à la duplication de 1 500 DVD (3 000 €). Grâce à un montage financier (2 000 € sont sollicités au titre du Contrat de Ville et 2 000 € auprès du REAAP), 2 000 € sont sollicités auprès du Conseil Général au titre du FIVS.

Conclusions de la Cellule Technique, réunie le 29 février 2008 :

Avis favorable pour un montant de 2 000 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS
Commission Permanente du 4 avril 2008

Porteur	Collège Jean MACÉ - MULHOUSE
Intitulé	« Remédier à la violence en SEGPA par le biais du Théâtre Forum »
Objectifs de l'action	<p>Les élèves de SEGPA, dans un collège situé en ZEP, cumulent, plus encore que d'autres élèves, des difficultés scolaires, personnelles, familiales et sociales et n'ont guère l'occasion de verbaliser leur ressenti suite aux multiples manifestations d'agressivité et de violence dont ils peuvent être victimes.</p> <p>En classe, l'ambiance est souvent tendue entre garçons et filles et les agressions verbales, l'intolérance, les moqueries, le harcèlement (<i>tant physique que psychique</i>) sont fréquents et entraînent parfois le rejet et l'isolement de certains élèves, allant jusqu'à de longues absences.</p> <p>Les enseignants de ces classes ont jugé urgent et nécessaire de proposer à leurs élèves une réflexion leur permettant de se replacer dans des situations vécues ou subies et de prendre conscience de l'impact de leurs actes et paroles, sachant que chacun peut se retrouver, tour à tour, victime ou agresseur.</p> <p>Il s'agira, au cours de cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir ce qui génère ou qui relève de la violence, du manque de respect et de l'incivilité afin de poser des règles de vie commune, acceptables de tous, - de parler librement des violences subies ou infligées, pour développer le sens de l'initiative, de la coopération et modifier les comportements, - d'améliorer le mieux vivre au collège, les relations garçons/filles et élèves/professeurs.
Contenu de l'action	<p>Pour réaliser ce projet, il sera fait appel au Théâtre Forum. Trois séances par classe sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{ère} séance</u> : Constat (<i>Qu'est-ce que la violence ? Qu'est-ce qui la génère, la révèle ?</i>). Verbalisation de l'acceptable et de l'inacceptable, discussion. - <u>2^{ème} séance</u> : Création de saynètes illustrant des situations de violence. Analyse des réactions, propositions de solutions. - <u>3^{ème} séance</u> : Présentation du travail à une autre classe du collège et discussion pour susciter la réflexion et la prise de conscience. <p>La vidéo réalisée au cours de ces séances sera enregistrée sur DVD, dupliquée à l'ensemble des élèves et de leurs parents.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Deux professeurs des classes de SEGPA et l'assistante sociale scolaire sont initiateurs et porteurs du projet.
Durée de l'action	Trois séances de théâtre forum (<i>2 heures /séance</i>) sont prévues, en mars-avril 2008, pour chacune des deux classes de 4 ^{ème} SEGPA concernées.
Public	Deux classes de 4 ^{ème} SEGPA (<i>environ 25 élèves au total</i>) seront concernées par l'action.
Partenaires	Un comédien de la troupe de théâtre Arc en Ciel interviendra auprès des élèves (<i>animation des débats, création de saynètes, analyse des réactions,...</i>).
Budget Prévisionnel	Le coût du projet s'élève à 1 800 € et correspond aux frais d'intervention du comédien de la troupe Arc en Ciel (<i>6 séances de 2 heures de théâtre forum</i>). Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 800 €.

Conclusions de la Cellule Technique, réunie le 29 février 2008 :

Avis favorable pour un montant de 1 800 €.